

# CHARGÉE / CHARGÉ DE RÉALISATION DE TRAVAUX VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

FAMILLE - INFRASTRUCTURES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

Correspondance ROME

E/M F1201

Conduite de travaux du BTP

## MÉTIER

### Définition

**Coordonne et gère l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens. Assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers, jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux. Anticipe les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène et le confort des usagers**

### Autres appellations

- Contrôleuse / Contrôleur de travaux voirie ou routière
- Contrôleuse / Contrôleur d'opération de voirie ou routière
- Contrôleuse / Contrôleur de travaux voirie et réseaux divers
- Contrôleuse / Contrôleur de travaux d'infrastructures

### Facteurs d'évolution

- Disparition de l'ingénierie publique d'État et assistance d'ordre technique entre collectivités (SPL, Agences départementales, etc.)
- Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
- Réforme anti endommagement des réseaux "DT DICT" (procédures de Déclaration de Travaux et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
- Aménagements pour une voirie partagée en milieu urbain et les modes actifs
- Outils d'information et de communication : SIG routiers, logiciels de suivi ou de coordination des travaux, géolocalisation des engins et des interventions
- Nouveaux lieux de partage d'expériences, de diffusion de connaissance et de production de ressources (IDRRIM, COTITA, associations professionnelles, etc.)
- Coordination des travaux et les chantiers furtifs
- Aménagement numérique du territoire et déploiement du THD (Très Haut Débit à travers le patrimoine routier)
- Prise en compte du développement durable : convention d'engagement volontaire, innovations techniques, technologiques et matériaux, référentiels labellisés développement durable, écocompareurs

### Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction des travaux ou à la direction générale des services techniques

### Conditions d'exercice

- Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tous les temps et en toutes saisons
- Horaires irréguliers en fonction de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques et des situations de crise (neige, inondations, etc.)
- Port de vêtements de sécurité obligatoire

### Spécialisations /

### Extensions

- Polyvalence ou spécialisation demandée suivant la taille des projets neufs
- Entretien et exploitation peuvent être regroupés ou non, suivant les collectivités

### Autonomie et responsabilités

- L'autonomie dans l'organisation du travail peut varier suivant le type de collectivité, les modes d'organisation, avec des responsabilités correspondant à un type de travaux, un secteur géographique ou un itinéraire
- Peut gérer un groupe de surveillants de travaux ou de chefs d'équipe d'exploitation
- Garant de la bonne exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts

### Relations fonctionnelles

- Relations fréquentes avec le supérieur hiérarchique
- Encadrement d'équipe : organisation, coordination, évaluation
- Relations directes avec les usagers et les élus locaux
- Relations fréquentes avec les entreprises

### Moyens techniques

- Moyens et matériels techniques de la collectivité et des entreprises prestataires

### Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

**Activités techniques**

- Planification et coordination de chantiers réalisés en régie ou par des entreprises
- Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes
- Estimation des coûts des ouvrages et vérification de la faisabilité économique et financière du projet
- Contrôle et évaluation des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement de l'aménagement réalisé
- Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers (cf DICT CSPTS)

**ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES****SAVOIR-FAIRE****Planification et coordination de chantiers réalisés en régie ou par des entreprises**

- Planifier les opérations sur un chantier
- Contrôler les calendriers d'avancement des travaux et apporter les modifications nécessaires au respect des délais et du budget engagé
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions des équipes d'ouvriers, internes ou externes
- Assurer l'implantation et le suivi de l'exécution par ses équipes des projets techniques
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantiers
- Recevoir les partenaires et faire remonter les informations

**Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes**

- Élaborer les dossiers de marchés publics
- Intégrer les rapports des partenaires institutionnels et opérationnels du projet
- Préparer les appels d'offres pour les travaux de construction
- Communiquer avec les bureaux d'études, établir un cahier des charges de consultation, estimer le coût d'une étude

**Estimation des coûts des ouvrages et vérification de la faisabilité économique et financière du projet**

- Établir des devis
- Réaliser un diagnostic coûts/opportunités
- Planifier la réalisation des travaux
- Imputer les prestations

**Contrôle et évaluation des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement de l'aménagement réalisé**

- Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés (CCTP, DCE, etc.)
- Vérifier la conformité des pièces de paiement aux travaux exécutés
- Contrôler la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôler la conformité des documents administratifs
- Développer des dispositifs d'évaluation et de contrôle de la qualité des services rendus

**Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers (cf DICT CSPTS)**

- Mettre en place des dispositifs visant à améliorer la sécurité routière pendant le chantier
- Mettre en place une déviation et une signalétique de chantier
- Rédiger une convention, un arrêté de circulation
- Vérifier les choix des procédés technologiques utilisés pour réduire les nuisances du chantier, dans le respect des études d'impact liées au projet
- Vérifier la bonne implantation des ouvrages et faire réaliser les plans de récolement

**SAVOIRS****> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS**

- Techniques de gestion et d'organisation de chantiers
- Estimation prévisionnelle, métrés
- Offres des prestataires (géotechnique, études d'impact sur l'environnement, contrôles sécurité, etc.)
- Sécurité routière : accidentologie, critères et dispositifs de sécurité
- Méthodes d'estimation du coût de réalisation des ouvrages et de leur coût d'entretien et d'exploitation
- Normes et règles de sécurité sur les chantiers

**> SAVOIRS GÉNÉRAUX**

- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Techniques de négociation et de communication
- Cadre réglementaire de la délégation de service public
- Procédures administratives
- Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- Méthodes et outils de contrôle des coûts
- Gestion écoresponsable des déchets de chantier

- Notions de base sur les études d'impacts (bruit, protection des milieux et des ressources naturelles)

### ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

<b>VEILLE - OBSERVATION</b>	Code NSF N2	• Veille et observation sectorielle
<b>ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ</b>	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>	Code NSF T3	• Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
<b>SÉCURITÉ DES USAGERS</b>	Code NSF T4	• Contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité des usagers
<b>VEILLE - OBSERVATION</b>	Code NSF N2	• Veille et observation sur les pratiques professionnelles
<b>RELATION À L'USAGER</b>	Code NSF T1	• Organisation de l'information des usagers